

OBJET

Politique d'établissement

CONTACT

Emilie Naouri
Service de la communication

Chargée des relations presse
et des relations publiques

12 place du Panthéon
4^e étage, aile Cujas
75231 Paris cedex 05

Tél. : +33 (0)1 44 07 79 40
Fax : +33 (0)1 44 07 79 39

emilie.naouri@univ-paris1.fr
www.communicationparis1.fr

www.univ-paris1.fr

www.twitter.com/SorbonneParis1

www.facebook.com

> Université Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.youtube.com/UnivParis1



À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ

51 000 étudiants inscrits
3 000 enseignants et personnels
238 diplômés nationaux

Membre fondateur du PRES héSam

Trois grands domaines
d'enseignement :

- Sciences économiques
et de gestion, Mathématiques
et informatique appliquées
- Arts et Sciences humaines
et sociales
- Sciences juridiques et politique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de loi sur l'ESR : la motion des trois conseils de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'actuel projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche ne répond pas aux attentes de la communauté universitaire.

Les élus de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, réunis en congrès des trois conseils le 5 mars 2013, ont adopté une motion à l'unanimité moins cinq refus de vote et deux absentions.

Cette motion précise notamment :

Sur le plan des moyens, le silence presque complet du projet de loi suscite l'inquiétude et l'incompréhension.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, comme de nombreux autres établissements, n'est pas financée à la hauteur des missions qui lui sont confiées par la loi et des besoins de ses étudiants en raison de la sous-estimation flagrante de la masse salariale lors du passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Sur le plan de la gouvernance, le congrès regrette qu'aient été retenues dans l'avant-projet des propositions institutionnelles qui avaient été écartées par les Assises. Il exprime la plus grande défiance envers la création d'un Conseil académique regroupant le CS et le CEVU et récuse l'élection du Président par les personnalités extérieures du CA.

Sur le plan de la formation et de la recherche, le congrès souligne le lien indéfectible de l'enseignement et de la recherche dès le cycle de Licence et rappellent que la cohérence des formations doit être assurée par la continuité du cycle Licence-Master-Doctorat (LMD). Il réaffirme leur attachement à un cadrage national des diplômes et s'oppose à une vision réductrice et utilitariste de la recherche.

Les trois conseils de l'Université appellent donc le ministère à réviser en profondeur le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche et à prendre en compte les missions fondamentales de l'Université.

